



### Calendrier de la formation

- > Dates : du **09/02/2026** aux dates de certification le **22/09/26** ou de rattrapage le **20/10/2026**
- > Durée totale de la formation : **217** heures sur 3 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Enseignement théorique : **91** heures
- > Stage en milieu professionnel : **126** heures minimum soit 35 heures par semaine
- > Parcours partiel : pas de possibilité

### ✓ Conditions d'admission

- > Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".

### ☒ Retrait des dossiers de candidature

- > Retrait des dossiers : à partir de septembre 2025
- > Clôture des inscriptions : 19 janvier 2026

### 🎓 Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > Être titulaire ou en cours de formation d'un BPJEPS d'une mention autre que Loisirs tous publics.
- > Être titulaire du PSC1 (Unité d'enseignement Prévention et secours Civiques de niveau 1).
- > Justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les cinq dernières années.

# Certificat complémentaire

## Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

### Lieu : Caen

Mise à jour septembre 2025

### La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation souhaitant valider des fonctions de directeur à l'obtention du **CCDACM** (Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs).

### Objectifs et contenus

#### Objectifs :

- ✓ Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs
- ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

#### Contenus :

- Réglementation des ACM
- Conduite d'une équipe d'ACM
- Gestion administrative et financière d'un ACM
- Animation du projet pédagogique de l'ACM
- Organisation des locaux.
- Gestion des activités spécifiques.
- Administration de l'ACM.
- Recrutement des personnels /Formation des animateurs /Animation des équipes.
- Gestion budgétaire et comptable de l'ACM.
- Gestion de l'économat. / Organisation de la logistique.
- Elaboration d'un projet pédagogique.
- Promotion du projet pédagogique.
- Évaluation de la réussite du projet.

### Modalités d'obtention de la certification

- > Le Certificat Complémentaire est délivré grâce à l'obtention de l'Unité Capitalisable (UC) par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES)
- > La situation d'évaluation certificative se décompose comme suit :
  - 1) *Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un accueil collectif de mineurs déclaré, tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles.*
  - 2) *Le candidat produit un document écrit qui constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le candidat devant un jury.*

### Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

- > L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.
- > Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.



handicap mental,  
psychique & troubles dys

> Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référent handicap** (nom-prénom et mail) est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

#### Organisme de formation

UFCV

UFCV Normandie

Tél. 02.31.86.66.08 Taper 3

[formationpro-nmd@ufcv.fr](mailto:formationpro-nmd@ufcv.fr)

> **N° déclaration d'activité :**

11750896975

(*cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat*)

> Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

> **Siret** : 775685621 00655

#### Lieu de formation

17 Bis rue du Maréchal Gallieni  
14000 CAEN

Tél. 02 31 86 66 08

> **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

#### Coûts

**1092 €** Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4<sup>a</sup> du Code général des impôts

Les **conditions générales de vente** applicables au jour de la commande sont consultables sur le site [formation-professionnelle.ufcv.fr](http://formation-professionnelle.ufcv.fr)

Pour les demandeurs d'emploi, le coût de la formation peut être pris en charge par la Région Grand Est.



#### Engagement qualité des formations

> Certification qualiopi n°2411\_CN\_04819\_V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

> Référencement Datadock

> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site [formation-professionnelle.ufcv.fr](http://formation-professionnelle.ufcv.fr)

## Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette **formation en présentiel** vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez** :

- > Des apports théoriques pour comprendre les fondamentaux.
- > Des ateliers pratiques pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).
- > Des visites de terrain pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)
- > Des stages en entreprise pour acquérir une expérience concrète.

**L'action de formation dispose :**

- > d'un équipement adapté (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)
- > d'une connexion Wi-Fi et un portail stagiaire permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séances de formation.

## Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

**Phase de positionnement :**

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.

Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

**Pendant la formation :**

Suivi du plan de formation avec tuteur.

Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).

Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.

Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

## Références de la formation

> **Certificat complémentaire "Direction d'un accueil collectif de mineurs"**

> Arrêté du 25 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 7 novembre 2017 portant création du certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs »

> Cours par correspondance : non

> Utilisation du multimédia : oui

> Formation ouverte à distance : partielle

> Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative [sport.gouv.fr](http://sport.gouv.fr)

> Niveau visé : 4

> Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs

> Formacodes : 44067

> ROME : G1202, G1203, K1206

> Code Certif Info : n°92125

> N° fiche RNCP : RS5737-date d'enregistrement : 16/12/2021

> Code CPF : 236107

## Calendrier de la formation

### CC de direction CAEN 2026

Vac Scolaire

Heures centre : 77h

Certification : 7h

Accompagnement personnalisé en FOAD : 7h

Milieu professionnel : 18 jours de direction pleine obligatoire

91h centre

126h entreprise

2026

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J
2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S
4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D
5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L
6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M
7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J
9 L	OF	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 M	OF	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J
11 M	OF	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V
12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L
13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M
14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J
16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S
18 M	18 M	18 S	18 L	OF	18 J	18 S	18 M	18 V
19 J	19 J	19 D	19 M	OF	19 V	19 D	19 M	19 S
20 V	20 V	20 L	20 M	OF	20 S	20 L	20 J	20 D
21 S	21 S	21 M	21 J	OF	21 D	21 M	21 V	21 L
22 D	22 D	22 M	22 V	OF	22 L	22 M	22 S	22 M
23 L	23 L	OF	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 M	24 M	OF	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J
25 M	25 M	OF	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V
26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L
27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M
28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	
30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	
31 M			31 D		31 V	31 L		31 S